



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Des effets délétères à long terme pour l'industrie de la musique

Montréal, le 20 novembre 2020 – Le gouvernement du Québec a annoncé hier soir que les salles de spectacle devront demeurer fermées au moins jusqu'au 11 janvier 2021, soit pour une période supplémentaire de sept semaines. L'ADISQ respecte les décisions prises par la Santé publique. Il faut en revanche reconnaître que ces dernières continuent de faire de la musique l'un des secteurs les plus éprouvés par la pandémie de COVID-19. Plus la fermeture d'une industrie se prolonge, plus les effets délétères qu'elle induit pour cette dernière se feront sentir à long terme. L'ADISQ, qui vient de procéder à une vaste consultation auprès de ses membres, note que le milieu de la musique dans son ensemble subit une pression considérable depuis plusieurs mois. Une crainte est partagée par l'ensemble du milieu : l'année 2021 sera encore plus éprouvante que celle qui se termine.

Depuis le début de la pandémie, il faut souligner que les gouvernements sont attentifs aux besoins du milieu et que des aides conséquentes sont consenties. Ces mesures de soutien, nécessaires et accueillies favorablement, demeurent toutefois incomparables à un réel maintien des activités.

« En temps normal, le spectacle donne un véritable élan aux albums de nos artistes. En ce moment, nous ressentons fortement l'impact de cette absence. Alors que nous sommes privés des revenus du spectacle, les ventes d'albums et de marchandise promotionnelle sont en baisse, et la consommation en *streaming*, au mieux, se maintient. Pourtant, les efforts consentis par l'industrie, eux, doivent être en hausse : des albums continuent d'être lancés, on maintient une offre de spectacles vivants prête et on développe une offre de spectacles virtuels. », a affirmé le président de l'ADISQ, Philippe Archambault.

« C'est une évidence : l'année 2021 sera éprouvante et charnière pour le milieu de la musique. Les entreprises sont fragilisées et les équipes ressentent de l'épuisement. Nous travaillons d'ores et déjà avec les gouvernements pour que des mesures d'aide efficaces et substantielles soient octroyées. Au même moment, nous consacrons aussi d'importants efforts à renforcer la structure législative et réglementaire canadienne, que ce soit en apportant des améliorations au projet de loi C-10 ou en participant à la révision de la politique sur la radio commerciale. L'industrie de la musique a besoin d'un soutien total pour traverser cette crise profonde. », a affirmé la vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale de l'ADISQ, Solange Drouin.

Rappelons que depuis mars 2020, des milliers de représentations en musique et en humour ont été reportées, puis annulées. La fermeture des magasins au printemps a

eu pour effet de réduire drastiquement les ventes d'albums, accélérant encore la décroissance en cours depuis plusieurs années. En temps normal, l'industrie de la musique se distingue par l'importance des revenus autonomes qu'elle génère, soit 84% - ce qui, dans la crise actuelle, la fragilise particulièrement.

-30-

Source : ADISQ

Relations de presse : Marie-Julie Desrochers, mjdesrochers@adisq.com, 438.872-7282